

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2022 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

Avis est par les présentes donné que lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 13 décembre 2021, le conseil a adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2022, à savoir :

CALENDRIER 2022 SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE	HEURE
Lundi 17 janvier	19 h 30
Lundi 14 février	19 h 30
Lundi 14 mars	19 h 30
Lundi 11 avril	19 h 30
Lundi 9 mai	19 h 30
Lundi 13 juin	19 h 30
Lundi 4 juillet	19 h 30
Lundi 22 août	19 h 30
Lundi 12 septembre	19 h 30
Mardi 11 octobre	19 h 30
Lundi 14 novembre	19 h 30
Lundi 12 décembre	19 h 30

Veillez noter que les séances du conseil de l'année 2022 auront lieu au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue ou par visioconférence, selon l'évolution de la situation sanitaire au Québec, en lien avec la COVID-19.

AVIS DONNÉ à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 14 décembre 2021.

Le greffier de la Ville,



Me Pierre Tapp, OMA